

Demande d'admission à la certification– superviseur associé (205.25)

Veillez faire parvenir votre demande uniquement lorsque vous avez tous les documents nécessaires en votre possession (étape un ET étape deux).

SECTION UN : RENSEIGNEMENTS PERSONNELS (écrire en lettres moulées)

Nom :	
Adresse :	
Téléphone - Rés. :	Bureau :
Courriel :	Télécopieur :

COÛTS LIÉS À L'ADMISSION/CERTIFICATION: ne dépassent pas / pourraient dépasser la limite prévue par l'ACPEP/CAPPE.

Pour cette raison, le candidat ne demande pas / demande une aide financière.

SECTION DEUX : Examen des préalables

Si vous ne pouvez fournir les préalables suivant, veuillez communiquer avec la responsable du Comité des normes de formation Robert Lambert (robert.lambert@muhc.mcgill.ca) afin de discuter ter de votre situation avant d'envoyer votre demande.

1.
 - a) J'ai un exemplaire des *Normes* relatives à la certification.
 - b) J'ai revu les *Compétences d'un superviseur associé* (section V, Sous-section 5 D 2) qui décrit les compétences dont doit faire preuve le candidat reçu en ce qui concerne les documents de l'étape deux.
 - c) J'ai revu les *Indicateurs de compétences* (V Sous- section E 2) dont le candidat reçu doit faire preuve lors de l'entrevue de l'étape trois.
2.
 - a) J'ai déjà **supervisé au moins deux stages** (ou l'équivalent en cours) depuis mon admission à titre de superviseur provisoire.
 - b) Depuis mon admission à titre de superviseur provisoire, j'ai fait de la supervision individuelle auprès d'au moins **huit personnes**.
3. Je détiens une reconnaissance (voir l'annexe VII) officielle admissible à titre de prestataire de soins religieux émise par une communauté de foi (groupe confessionnel) reconnue.
4. Je peux fournir une attestation (voir l'annexe VII) de **membre en règle** (au cours des derniers trois (3) mois) d'une communauté de foi (groupe confessionnel) affiliée à l'une des religions traditionnelles reconnues.
Veillez nommer cette communauté de foi : _____
5. Je peux fournir la preuve que je suis membres en règle de l'ACPEP/CAPPE.
6. Je peux fournir un **curriculum vitae** attestant du leadership exercé en matière pastorale, professionnelle et éducationnelle.
7. Je participe à la **vie organisationnelle** de l'ACPEP/CAPPE.

SECTION TROIS : Liste de contrôle des cours ou des équivalences

- ± **N.B. : Tous les candidats sont tenus de remplir cette section dans le cadre du processus de demande afin d'attester du respect des exigences en matière de formation.**

Les documents suivants sont nécessaires pour être admis à titre de superviseur associé: relevés officiels, diplômes ou autre attestation à l'effet d'avoir complété trois années d'études supérieures ou de posséder une maîtrise en théologie d'un établissement d'enseignement accrédité par l'Association of Theological Schools ou une instance d'accréditation équivalente. Les trois années d'études en question doivent répondre aux critères suivants :

1. Préparer le candidat à exercer un leadership religieux considéré comme adéquat pour un professionnel des soins spirituels par le groupe religieux qui le reconnaît officiellement.

2. Une année (ou l'équivalent) d'études supérieures doit comprendre :

a) au moins six cours supérieurs d'un semestre dans les principales disciplines théologiques ou religieuses suivantes de la tradition de foi du candidat : interprétation des textes sacrés, enseignements et principes de foi, étude de l'historique de la tradition de foi, principes moraux/éthiques fondés sur la foi (un cours ou plus dans chacune de ces quatre disciplines).

b) au moins 4 cours supérieurs d'un semestre sur les fondements académiques de la pratique des soins spirituels.

3. Un cours en éthique professionnelle

4. Être au fait de la diversité des traditions religieuses que comporte le contexte social.

5. Suivre de la formation sur le terrain supervisée. Cette formation doit durer assez longtemps pour que le candidat acquière du savoir-faire en rapport avec les fonctions de leadership religieux public et réfléchisse sur les liens entre les apprentissages théologique, culturel et expérientiel.

6. Au moins le tiers des études suivies doit l'avoir été en internat sur le campus principal de l'établissement accordant le diplôme afin que le candidat puisse bénéficier d'une communauté d'apprentissage complète

Le candidat doit aussi avoir complété ou être en voie de compléter un cours d'un semestre dans le domaine de la théorie et de la pratique de l'éducation des adultes ou l'équivalent, selon la décision du Comité d'évaluation de la formation. Ce cours peut être suivi dans le cadre de l'obtention d'un diplôme d'études de premier cycle ou supérieures.

**Si le candidat ne répond pas à l'une ou l'autre des exigences ci-dessus ou si la qualité de l'établissement d'enseignement concerné soulève des doutes, ou encore si l'établissement n'est pas accrédité par l'Association of Theological Schools, il est possible d'obtenir une lettre d'équivalence du Comité d'évaluation de la formation, dont la décision doit avoir été ratifiée par la Commission des normes de formation.

La liste de contrôle doit être utilisée pour vérifier le respect des exigences AVANT D'ENTREPRENDRE la procédure d'admission à la formation de superviseur associé. Si le vérificateur constate des anomalies, le Comité national de certification peut demander une évaluation par l'entremise du Comité d'évaluation de la formation (CEF).

Cocher la situation appropriée :

Cours universitaire de trois ans pour les superviseurs	
--	--

Lettre d'équivalence du CEF* attestant que le candidat possède l'équivalent d'un cours universitaire de trois ans pour les superviseurs

Cours de l'éducation aux adultes pour les superviseurs provisoires	
--	--

Lettre d'équivalence du CEF* attestant que le candidat possède l'équivalent d'une cours de l'éducation aux adultes pour les superviseurs provisoires

*Dont copie doit être jointe à la demande. (Les étudiants désirant obtenir une équivalence doivent en faire la demande à ce comité.)

FORMATION (de la plus ancienne à la plus récente)

Établissement	Domaine d'étude	Années	Diplôme obtenu

INSÉRER LES COURS QUE VOUS AVEZ SUIVIS DANS DES DOMAINES PERTINENTS.

NE PAS ÉCRIRE « VOIR L'ATTESTATION ». Indiquer les cours suivis à distance, en ligne ou à titre de cours dirigé.

(1) Étude de l'historique des traditions et des communautés de foi

Établissement	Numéro de cours et titre	Années	Heures de contact

(2) Enseignement et principes de foi

Établissement	Numéro de cours et titre	Années	Heures de contact

(3) Textes sacrés

Établissement	Numéro de cours et titre	Années	Heures de contact

(4) Pratique des soins spirituels et compétences

Établissement	Numéro de cours et titre	Années	Heures de contact

(5) Étude de l'éthique professionnelle

Établissement	Numéro de cours et titre	Années	Heures de contact

(6) Éducation des adultes- théorie de la supervision (formation en supervision)

Établissement	Numéro de cours et titre	Années	Heures de contact

**AUTRES FORMATIONS ET CROISSANCE PERSONNELLE ET
PROFESSIONNELLE**

Inscrire les formations et expériences personnelles et professionnelles pertinentes (joindre un curriculum vitae ou une page supplémentaire si nécessaire), par exemple : travaux de cours, ateliers, journées de réflexion ou activités pédagogiques qui représentent un investissement de temps ainsi qu'un travail de réflexion significatifs.

SECTION QUATRE : Déclarations

Afin d'éviter les conflits d'intérêts possibles entre les personnes qui étudieront vos documents ou qui vous intervieweront, veuillez indiquer les noms des personnes qui ont été vos superviseurs ou vos pairs, ou le nom d'autres personnes qui pourraient être en conflit d'intérêts avec vous.

Je certifie que je ne fais actuellement l'objet d'aucune enquête ni poursuite relative à une violation présumée du Code d'éthique et de conduite professionnelle; je ne prévois pas qu'une telle enquête puisse être initiée pendant le processus entourant ma demande d'admission.

Signature : _____

Date : _____

Attestation de l'AISSQ
Postez ce formulaire accompagné d'un chèque
au montant de 350 \$ payable à
AISSQ/ASCPC à l'attention de :
Robert Lambert, responsable du Comité des normes de formation
687, avenue des Pins Ouest, M6.04
Montréal (QC) H3A 1A1
Téléphone : 514-934-1934 poste 36146
Courriel : robert.lambert@muhc.mcgill.ca